



PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

relatives à l'utilisation dans toute la Suisse d'instruments scolaires destinés à la Transition I en relation avec profilsexigences.ch

Résumé en français à l'attention de l'Assemblée plénière de la CDIP du 24 juin 2021

I **Projet de la CDIP *profilsexigences.ch*: instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale**

Le projet de la CDIP *profilsexigences.ch*: *instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale* concerne la transition de la scolarité obligatoire au degré secondaire II et reprend les lignes directrices, adoptées en 2011, du projet portant sur l'optimisation de la transition scolarité obligatoire – degré secondaire II. La première ligne directrice décrit l'objectif assigné à la politique de la formation, qui est de faire passer à 95 % le pourcentage de personnes âgées de 25 ans et titulaires d'un diplôme du secondaire II. Une autre ligne directrice se rapporte au bilan de la situation sur lequel repose le processus du choix professionnel.

Dans le projet de la CDIP, il s'agit de fournir des outils permettant d'établir des liens entre les compétences scolaires des élèves et les exigences scolaires demandées au début des différentes formations professionnelles initiales, par conséquent les profils d'exigences publiés dans www.profilsexigences.ch. Le projet est donc une contribution importante aux modalités de la Transition I.

II **Grilles de compétences du canton de Berne (*Kompetenzraster*)**

Des grilles de compétences relatives aux mathématiques et à l'allemand langue première ont été élaborées sous la responsabilité des offices de l'école obligatoire ainsi que des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne.

Il est prévu, en reprenant l'approche du canton de Berne, de généraliser l'utilisation de ces grilles de compétences en les utilisant dans toute la Suisse sous la forme d'un recueil de tâches, de manière à fournir une aide individuelle aux élèves. En Suisse latine, ces grilles seront retravaillées pour correspondre au Plan d'études romand (PER) et au *Piano di studio dell'obbligo*, ce qui suppose une nouvelle conception en français et en italien, un travail qui va au-delà de la simple traduction du contenu de ces outils. Un projet parallèle est lancé à cet effet en collaboration avec la CIIP.

III ***Mindsteps***

Sur le plan de la conception et des bases théoriques des tests utilisés, le recueil de tâches *Mindsteps* se rattache aux *checks* en usage dans l'Espace de formation de la Suisse du Nord-Ouest, tout en les développant.

Selon l'approche de l'Espace de formation de la Suisse du Nord-Ouest (Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure), l'outil *Mindsteps* doit pouvoir s'utiliser dans toute la Suisse sous la forme d'un recueil de tâches, reposant sur une banque de données, de manière à fournir une aide individuelle aux élèves. En Suisse latine, *mindsteps* sera retravaillé pour correspondre au Plan d'études romand (PER) et au *Piano di studio dell'obbligo*, ce qui suppose une nouvelle conception en français et en italien, un travail qui va au-delà de la simple traduction du contenu de ces outils. Un projet parallèle est lancé à cet effet en collaboration avec la CIIP.

IV Attestation de compétences générales

En Suisse latine, un processus de clarification est mené sous la direction de la CIIP. Il porte sur les possibilités de compléter les éléments purement scolaires comme les tests et les livrets scolaires (bulletins de notes) par une nouvelle dimension consistant en une attestation des compétences générales des élèves. À l'heure actuelle, les cantons romands penchent en faveur d'un instrument en usage en Valais depuis plusieurs années, qui permet aux élèves de 9^e et 10^e HarmoS de procéder à une autoévaluation de leurs compétences générales et de déterminer l'apprentissage qui leur convient selon leurs compétences, leurs points forts et leurs aptitudes scolaires. Par ailleurs, cet outil permet aux futures entreprises formatrices d'avoir une image globale de la personnalité des candidates et candidats à un poste d'apprentissage. Il est prévu de généraliser dans toute la Suisse l'utilisation de l'attestation de compétences générales selon l'approche concrétisée par l'outil à concevoir dans le cadre du projet romand *Profils de connaissance / compétence* (PCC).

V Mise en œuvre

Grilles de compétences du canton de Berne

Cinq étapes sont proposées aux cantons pour mettre en place des grilles de compétences sur le modèle du canton de Berne. Ces mesures, qui sont décrites en détail dans le document allemand, concernent les aspects suivants:

1. Service central de coordination
2. Compétence liée à la procédure de mise en œuvre
3. Mise en relation entre les degrés secondaire I et secondaire II, ainsi qu'avec le monde du travail
4. Adaptations au fil des révisions des formations professionnelles initiales
5. Plateforme web

Attestation de compétences générales

Dans le cadre de l'initiative de la CDIP, un projet parallèle est lancé sous la responsabilité de la CIIP pour définir en détail le déroulé du déploiement de cet instrument en Suisse latine et, ultérieurement, en Suisse alémanique.

À l'automne 2021, l'Assemblée plénière de la CIIP prendra position sur les orientations définies dans le projet *Profils de connaissance / compétence* (PCC). En parallèle, des discussions seront menées s'agissant de l'actualisation des compétences générales, ce qui pourrait résulter en une nouvelle conception de l'outil à mettre en place dans les cantons latins.

VI Plus-value des instruments

Une part essentielle de la plus-value qu'apportent les instruments présentés tient au fait qu'ils se situent entre les compétences des plans d'études régionaux et les exigences scolaires demandées par les différentes formations professionnelles, qui figurent sur www.profilesdexigences.ch. Ces instruments reposent

entièrement sur ces deux pôles et les associent à des tâches (grilles de compétences du canton de Berne et *Mindsteps*) ou à des compétences générales (attestation de compétences générales).

Une autre part de la plus-value générée par l'utilisation de ces instruments réside dans la mise en relation et des interactions entre les degrés secondaires I et II ainsi qu'avec le marché du travail. L'élaboration et l'utilisation des trois outils présentés invitent à des échanges entre les enseignantes et enseignants des deux degrés d'enseignement. Ces échanges permettent au corps enseignant d'aboutir à un langage commun et à une compréhension commune quant aux contenus de formation des deux degrés d'enseignement et à leur transmission. Les élèves profitent tout particulièrement de cet étroit maillage, qui favorise un choix professionnel ainsi qu'une transition fluides.

L'intégration de ces outils dans les structures du degré secondaire I et leur «caractère non commercial» contribuent également à la plus-value qu'ils réalisent. Ils constituent des solutions tout à fait valables en contribuant à l'égalité des chances dans le système éducatif et ont le potentiel de remplacer à long terme les tests d'aptitudes commerciaux.

313.1-2.3.2